

**PRIX DISTINCTION 2014 DE L'ADGMQ**  
**TEXTE DE PRÉSENTATION DU RÉCIPiendaIRE**

Monsieur le Président de l'ADGMQ,

Monsieur le Président du congrès du 58<sup>e</sup> congrès,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

À la toute fin du mois d'avril dernier, le jury a procédé à l'analyse des candidatures reçues en marge du Prix Distinction 2014 de l'ADGMQ, et a unanimement choisi monsieur Jacques Poulin à titre de lauréat de cette troisième édition.

D'entrée de jeu, permettez-moi de souligner qu'il s'agit d'un pur hasard si le président du 58<sup>e</sup> congrès de l'ADGMQ est aussi le récipiendaire du grand Prix Distinction 2014. Cette coïncidence, heureuse il va sans dire, est un élément qui n'a pas influencé de façon significative, le choix final du jury.

Cinq critères ont présidé au choix du lauréat 2014 du Prix Distinction présenté par La Capitale groupe financier :

- 1- sa carrière**
- 2- ses réalisations et ses qualités de gestionnaire**
- 3- son leadership et sa reconnaissance dans son milieu**
- 4- son implication dans l'ADGMQ et son rayonnement dans le monde municipal.**
- 5- sa contribution à la valorisation de sa profession**

Jacques compte de nombreuses réalisations depuis son entrée en fonction à Rivière-du-Loup.

Le citoyen est d'abord et avant tout au cœur de ses préoccupations. À son arrivée à la barre de l'administration loupériquoise, il a procédé à une réorganisation complète des services municipaux, dans un souci d'approche client. Dès lors, il instaure un organigramme novateur avec un système de gestion inclusif où le citoyen occupe la toute première place.



Sans contredit, on peut qualifier Jacques Poulin de visionnaire. Il a toujours voulu positionner Rivière-du-Loup parmi les leaders au Québec et il a réussi ce pari à bien des égards. Il a su percevoir il y a presque 15 ans déjà, l'importance des valeurs émergentes, des enjeux à venir et de la conscientisation collective par rapport à l'environnement. Ainsi, il fut parmi les premiers gestionnaires au Québec à proposer et à implanter un service de l'environnement et du développement durable dans son organisation municipale.

Avec une telle philosophie, la planification stratégique de sa ville ne pouvait se contenter d'une approche traditionnelle. Au terme d'une vaste série de consultations et après un an et demi d'efforts, Rivière-du-Loup devient la première ville du Québec à développer un plan selon l'approche « the naturel step ». En juin 2012, le conseil municipal de Rivière-du-Loup adopte ainsi la démarche de planification intégrée pour la durabilité de la collectivité. Le 22 avril dernier, la ville profitait du Jour de la Terre pour présenter un bilan annuel des actions réalisées dans le cadre de cette démarche amorcée à l'automne 2010 et intitulée « s'engager pour un futur stimulant, Rivière-du-Loup 2050 ».

Entre 2000 et 2013, la Ville de Rivière-du-Loup a récolté plus d'une trentaine de prix et de marques de reconnaissance de toutes provenances. Ville de l'année en 2004, prix Ovation municipale de l'UMQ en 2005 et 2006, Prix À part entière et Prix Lucien l'Allier en 2010, Rivière-du-Loup se méritait aussi le Prix Dollard-Morin en 2013. Toutes ces reconnaissances prestigieuses sont attribuables à un superbe travail d'équipe entre les élus, les gestionnaires et les employés de la Ville de Rivière-du-Loup, mais nul ne doute qu'une grande partie de ce succès est aussi le fruit d'un fort leadership et d'une coordination inspirante que l'on retrouve chez un grand directeur général tel que Jacques Poulin.

Récemment, monsieur Gaétan Gamache, actuel maire de Rivière-du-Loup, s'exprimait ainsi au sujet de Jacques :

***« Élu maire depuis à peine quelques mois, je suis en mesure de témoigner de l'engagement et du dévouement de M. Poulin. Sa grande expérience du monde municipal et, plus particulièrement comme directeur général, me sont d'un précieux apport pour m'installer dans mes nouvelles fonctions et je lui en suis très reconnaissant.***

***Aussi M. Poulin n'hésite pas à s'impliquer pour faire rayonner la ville de Rivière-du-Loup à grande échelle pour notre plus grand bénéfice. »***

Monsieur Jean d'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata et ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime, ainsi que ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, a écrit ceci au sujet de Jacques :

***« Ayant été élu, à titre de maire, en 1999, j'ai donc côtoyé monsieur Jacques Poulin pendant sept ans, soit jusqu'en 2007 où j'ai démissionné pour être candidat afin de devenir député à l'Assemblée nationale du Québec.***

***Monsieur Poulin est un homme loyal, intègre et d'une grande compétence. De plus, c'est un bourreau de travail qui sait diriger, d'une main de maître, une équipe de fonctionnaires municipaux. C'est d'ailleurs à cette époque que la Ville de Rivière-du-Loup a obtenu le titre de "ville de l'année au Québec", en plus du titre "la capitale culturelle du Canada".***



***Monsieur Poulin est, de plus, un homme respecté au sein de l'UMQ et des différents organismes gravitant autour de la Ville de Rivière-du-Loup. »***

Jacques Poulin a fait rayonner avec éclat la profession de DG sur plusieurs tribunes liées au monde municipal. Il s'est engagé aussi avec beaucoup de générosité au sein de notre Association. Membre de l'ADGMQ depuis près de 20 ans, Jacques a été président du comité organisateur du congrès 2002 à Rivière-du-Loup et il a occupé tour à tour les fonctions de vice-président en 2007-2008, puis président en 2009-2010. Au fil des années il s'est impliqué activement à l'UMQ en participant aux travaux du « caucus des cités régionales », au « comité aviseur sur l'octroi des contrats » ainsi qu'au « comité sur la démocratie municipale ». Il siège aussi à la « commission des études de l'École nationale d'administration publique » et il est membre de « l'Institut d'administration publique du Québec ».

Au mois de septembre 2013, lors d'un séjour de vacances en Islande, Jacques a été blessé à la suite d'une chute à cheval. Cet accident l'a empêché d'être rapatrié au Québec pendant plusieurs semaines, mais il ne s'est pas laissé abattre pour autant. Madame Carole Duval, présidente de l'Aéroport de Mont-Joli, et monsieur Gilles Turmel, directeur général du Conseil des Aéroports du Québec, signaient conjointement une lettre au sujet de Jacques. Nous pouvions y lire des passages intéressants, dont celui-ci :

***« Le Conseil des Aéroports du Québec est fier de compter sur la collaboration et la grande implication de Jacques. En septembre dernier, Rivière-du-Loup recevait notre colloque. Malgré qu'il soit retenu en Islande par un grave accident, il a tenu à nous adresser la parole et son équipe bien rodée nous a permis une rencontre des plus agréables et très bien organisée ».***

***« Toujours disponible malgré ses nombreuses occupations, il réussit à participer aux activités de l'organisation... nous ne vérifions toutefois pas la vitesse à laquelle il a dû conduire pour arriver aux réunions. »***

Nous pouvons donc conclure que dans sa carrière professionnelle, Jacques ne se laisse pas désarçonner facilement.

Force est de constater que Jacques Poulin est un directeur général avec une personnalité unique et un savoir-être qui sort des sentiers battus. En ce sens, et au-delà de tout ce que nous venons de citer pour étayer le choix du jury, certains d'entre nous pourraient se questionner si notre lauréat constitue véritablement un modèle pour les jeunes DG et même ceux ayant plusieurs années d'expérience à leur crédit.

Eh bien, il ne fait aucun doute pour le jury que Jacques Poulin a été non seulement une source d'inspiration, mais aussi un catalyseur positif et énergique, autant pour les membres de son équipe de direction que pour les élus qu'il a servis avec éthique et loyauté, tout au long de sa carrière.

Dans son rôle de directeur général, Jacques a fait rayonner avec éclat la profession de premier gestionnaire d'une municipalité, autant par la qualité de ses réalisations que par son savoir-faire unique.



En conclusion, quelques mots pour décrire cette personne exceptionnelle qu'est Jacques Poulin :

- créatif et visionnaire
- travailleur tenace et courageux
- DG très fortement enraciné dans sa communauté
- homme chaleureux, drôle et profondément humain.

Pour toutes ces raisons, le jury a décerné à l'unanimité, le lauréat du Prix Distinction 2014 de l'ADGMQ à **monsieur Jacques Poulin**.

*Préparé par André Cholette, membre du jury, mai 2013*